



**INFIRMIERS DE RUE
STRAATVERPLEGERS**

**Ensemble, mettons fin
au sans-abrisme !**

Travailleur(se) social(e)/ Infirmier(ère) – Contrat de remplacement 3/5 temps

Infirmiers de rue asbl (IDR) cherche un(e) travailleur(se) social(e)/ infirmier(ère) pour les missions suivantes :

1. Identification du public cible de l'asbl

Pour accomplir cette mission, l'employé(e) assurera le développement et la mise en œuvre des deux projets suivants :

- ❖ Gestion des signalements et des patients pré-suivis
 - Répond aux signalements de personnes sans-abri et aux demandes d'entrée en suivi du réseau
 - S'occupe de l'encodage des données dans Métis, la base de données d'Infirmiers de rue
 - Préviens les partenaires adéquats du réseau si nécessaire
 - Priorise et transmet les signalements à l'équipe rue pour l'organisation des maraudes
 - Développe des outils pour favoriser l'identification et la localisation du public cible
 - Réalise une matinée de terrain par semaine avec l'équipe rue
 - Met à jour la liste des patients pré-suivis et les priorise selon les critères de vulnérabilité d'Infirmiers de rue

- ❖ Gestion du programme de bénévolat « Citoyens bienveillants »
 - S'occupe du suivi des citoyens bienveillants (répondre aux emails, conseiller, etc.)
 - Gère, encode et suit les signalements des bénévoles
 - Gère les demandes de bénévolat
 - Recrute, si nécessaire, de nouveaux bénévoles
 - Organise et supervise les rencontres collectives entre bénévoles

2. Gestion de la base de données et des statistiques

- S'assure de la bonne utilisation de la base de données (refresh, formation des nouveaux arrivés, etc.)
- Gère et suit les demandes de l'équipe ainsi que les problèmes d'utilisation avec le gestionnaire externe de la base de données
- Assure la communication avec le gestionnaire externe de la base de données
- Extrait, avec l'aide du gestionnaire externe de la base de données, les demandes de statistiques pour l'asbl et les analyse



**INFIRMIERS DE RUE
STRAATVERPLEGERS**

**Ensemble, mettons fin
au sans-abrisme !**

Qualifications requises

❖ Formation

- Formation : Travailleur(se) social(e), Infirmier(ère) ou expérience de terrain pertinente
- Langues : Français et bonne connaissance du néerlandais

❖ Qualités indispensables :

- Organisé(e), précis(e) et rigoureux(-se)
- Esprit de priorisation
- Bonnes capacités de communication écrite et orale
- Sociable et à l'écoute
- Cadrant(e) et respecte les limites
- Créatif(ve)
- Aisance avec les bases de données et les chiffres
- Esprit d'analyse

Conditions

Contrat de remplacement 3/5^{ème} (22,8heures/semaine)

Durée du contrat : de juin à décembre 2019

Commission paritaire 332.020

Échelle barémique : 1/55-1/61-1/77

Contacts

Lettre de motivation et CV à transmettre à emilie.meessen@idr-sv.org



**INFIRMIERS DE RUE
STRAATVERPLEGERS**

**Ensemble, mettons fin
au sans-abrisme !**

Charte d'Infirmiers de rue

L'asbl Infirmiers de rue nourrit la conviction que toute personne peut devenir consciente de l'importance de prendre soin de sa santé et de son hygiène, bénéficier d'un accès aisé aux soins et en faire usage.

Elle se donne pour mission d'être un intermédiaire de santé en rétablissant les liens entre les personnes vivant en grande précarité, leur environnement et les services de santé.

Les objectifs des Infirmiers de rue sont :

- Faire prendre conscience aux personnes vivant en grande précarité de l'importance de leur santé et de leur hygiène et les motiver à la prendre en charge.
- Restaurer le dialogue entre ces personnes et le personnel des services de santé.
- Améliorer leur environnement, pour favoriser une meilleure prise en charge de leur santé.

Les principes d'action de l'association :

- Elle est apolitique et sans conviction religieuse
- Elle s'adresse à toute personne vivant en grande précarité sans distinction (culturelle, religieuse, ethnique, politique, âge, sexe, nationalité,...)
- Elle se soucie de l'environnement et favorise le développement durable
- Elle veille au respect de la dignité humaine
- Elle favorise l'autonomisation et la responsabilisation des personnes *et des institutions*.
- Elle connaît et respecte les limites de ses compétences ; elle a une attitude responsable dans l'évaluation de la prise de risque de sa mission.
- Elle a une approche professionnelle des personnes rencontrées dans le cadre de son travail.
- Son personnel ne laisse pas ses convictions personnelles affecter le bon déroulement de la mission.